Extrait de l'allocution de Joseph Bech (Louvain, 2 février 1954)

Source: Allocution devant l'UCL - Honoris Causa / Joseph Bech.- Louvain (Belgique): CLT [Prod.], 02.02.1954. CLT-UFA, Luxembourg. - SON (00:01:51, Montage, Son original). CLT-UFA, 45, Boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg.

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/extrait_de_l_allocution_de_joseph_bech_louvain_2_fevrier _1954-fr-09a410c5-ff1a-4e53-a8cb-f1d6oe098a8e.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Extrait de l'allocution de Joseph Bech (Louvain, 2 février 1954)

Le Plan Schuman est la première communauté européenne ayant à sa tête une autorité directrice supranationale. Six États ont transféré, sous des garanties permanentes de contrôle et de sauvegarde, des pouvoirs réels de gouvernement à cette communauté pour remplir une mission d'une importance capitale, quoique limitée dans son objet. On peut vraiment dire que c'est là une étape révolutionnaire dans l'organisation des rapports entre États européens. Les peuples appuient de leurs espoirs cette première expérience, et il ne faut pas que des critiques hâtives découragent les efforts de la Haute Autorité. Une fois passé le temps des hésitations et des adaptations, cette entreprise audacieuse, mais nécessaire à mon avis, portera, j'en suis sûr, les fruits que les renoncements et les contributions que nous avons consentis dans un esprit de solidarité européenne nous autorisent à en attendre. Je suis convaincu que l'intégration de l'Europe ne pourra se faire que par l'abandon de certains droits souverains nationaux à une autorité supranationale. Dans le Plan Schuman nous avons accepté cette formule avec des clauses de sauvegarde précises. Au fur et à mesure que l'idée de supranationalité s'étend aux domaines politique et militaire, notre prudence s'accentuera. L'Europe unie se faisant nécessairement dans l'inégalité des forces et des ressources des États membres de la Communauté, quelle y est la place d'un petit peuple comme le mien ?

